

Écoliers et collégiens : la rentrée, c'est vendredi

Les écoles anticipent leur rentrée. Les élèves sont attendus sur les bancs de leurs classes vendredi 30 août, sauf à Virey où ce sera lundi 2 septembre.

Éducation

À Saint-Hilaire-du-Harcouët, la rentrée scolaire est anticipée d'une journée pour les écoliers et les collégiens. Et pour cause, en raison de la foire Saint-Martin organisée en novembre, les élèves sont dans l'incapacité d'accéder à leurs établissements (ceux-ci étant dans le périmètre de la foire).

La rentrée aura donc lieu vendredi 30 août y compris pour l'école Saint-Joseph de Saint-Martin-de-Landelles. « **Virey n'est pas concerné puisque l'école est en dehors du périmètre de la foire. Pour eux, la rentrée se fera le même jour qu'au niveau national, lundi 2 septembre** », précise Nelly Bodin, adjointe en charge des affaires scolaires de la commune nouvelle de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Selon elle, avancer une rentrée « **est quelque chose de très normé** ».

Bien qu'elle n'ait pas d'effectifs exacts, Nelly Bodin table sur 420 écoliers dans les écoles publiques, d'après les inscriptions déjà faites. « **Ça peut varier de quatre ou cinq, mais les chiffres bougent aussi en cours d'année. Il n'est pas rare d'avoir des arrivées ou des départs en cours d'année scolaire.** »

Une fermeture de classe à l'école de Virey

L'école de Beauséjour ainsi que celle de Lecroisey accueilleront lors de cette rentrée, quinze nouveaux élèves. À Virey, les chiffres sont moins bons : « **Vu la réduction d'effectif, nous savons qu'il y aurait la fermeture d'une classe. Il faut être réaliste, nous ne pouvons pas garder cinq classes avec seulement une quinzaine d'enfants dans chacune. La directrice, Sylvie Poirier réajuste les niveaux en quatre classes accompagnées de quatre enseignants.** »

Point positif pour les écoles de Saint-Hilaire, des formations seront mises en place pour le personnel, en lien avec l'office culturel social et sportif (OC2S).

Aussi, « **la mise en place d'un Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) volant a permis de relever notre niveau de compétences. Le but est que les enfants puissent faire de nombreuses activités pendant l'année. Leur bien-être est primordial. Nous sommes par exemple, très exigeants sur le bien manger à la cantine. »**

L'adjointe a aussi annoncé une étude bâtimementaire des écoles, « **pour prévoir l'avenir et déterminer ce qui est à prioriser »**.



Nelly Bodin, adjointe en charge des affaires scolaires a fait le point sur la rentrée. Ouest-France